



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2019

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue du maire

Constatation de la réception de la convocation de la séance extraordinaire

Adoption de l'ordre du jour

1. Administration

1.1 Octroi de mandat pour la formation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

Puisque nous allons vous recommander l'embauche d'un nouvel inspecteur, nous voulons prévoir de la formation puisque le candidat retenu a beaucoup de potentiels, mais nous devons investir dans sa formation.

Nous avons reçu la proposition de service de Zonage.com, monsieur Sylvain Royer pourrait assurer le mandat de formation. (voir le document joint au courriel)

1.2 Octroi de mandat pour l'organisation du service d'inspecteur municipal

Nous proposons un mandat pour l'organisation du service de l'inspecteur en bâtiment et en environnement. Dans un but d'efficacité, d'organisation, d'assurer un meilleur suivi, etc. nous nous rendons compte qu'il serait nécessaire d'organiser le service ainsi que pour permettre à la nouvelle personne d'être à l'aise à son nouveau poste.

Nous avons reçu la proposition de service de Zonage.com, monsieur Sylvain Royer pourrait assurer le mandat d'organisation. (voir le document joint au courriel)

2. Ressources humaines

2.1 Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement

Le comité recommande l'embauche de monsieur Robert Dufort. Ce candidat a de bons réflexes et s'intégrera bien à l'équipe en place. Il a une personnalité qui permettra une belle approche avec les citoyens et les mettra en confiance. Cependant, il n'a pas d'expérience à ce poste, c'est pourquoi nous devons prévoir la formation et l'encadrement.

Nous vous rappelons les grandes lignes pour ce recrutement :

- Nous sommes au troisième affichage
- Nous avons rencontré plusieurs candidats qui n'ont pas été retenus pour plusieurs raisons : aucune expérience et aucun réflexe, aucune préparation, une personnalité qui ne répondra pas à nos attentes (équipe et citoyens), au niveau des prises de référence
- Nous avons confirmé l'entrée en poste d'une candidate qui s'est finalement désisté.

- Nous recevons très peu de CV et il faut embaucher quelqu'un pour occuper le poste.

Nous proposons son entrée en poste à compter de ce vendredi, soit le 6 septembre 2019.

2.2 Embauche des premiers répondants et autorisation de paiement de la formation

Le comité recommande l'embauche des personnes suivantes au poste de PR :

- Guylaine Gagnon
- Simon Cloutier
- Claudia Di Zazzo
- Keven Tremblay
- Patrick Gagnon
- Nathalie Paquet
- Stéphane Moisan Roussel (tout dépend de son entrevue prévue mardi le 3 septembre)

Pour le montant de la formation on estime le coût à environ 7 600 \$, soit environ le même montant que la première cohorte. La municipalité devra payer et nous pourrions attribuer la prochaine subvention pour ce montant lorsque nous la recevrons.

2.3 Embauche des pompiers

Le comité recommande l'embauche des personnes suivantes au poste de pompier, le conseil nous avait autorisé à recruter 4 nouveaux pompiers :

- Simon Cloutier
- Keven Tremblay
- Patrick Gagnon
- Stéphane Moisan Roussel (tout dépend de son entrevue prévue mardi le 3 septembre)

2.4 Embauche de la secrétaire-réceptionniste pour le remplacement

Le comité recommande l'embauche de madame Sylvie Lauzon pour le remplacement à la réception.

De plus, elle pourrait assurer le remplacement à la comptabilité si le conseil l'autorise.

3. Ressources matérielles et immobilières

3.1 Octroi de contrat pour le recouvrement du toit de l'hôtel de ville

Dès que nous recevrons les dernières soumissions, nous vous les présenterons. Des professionnels nous ont confirmés que la toiture ne passera pas l'hiver, nous devons donc donner le contrat rapidement pour éviter des possibles fuites d'eau.
(Documents à venir)

3.2 Acceptation de l'avis de changement numéro 2 et des coûts pour les travaux de réfection du barrage du Lac Quenouille

Compte tenu que le matériel en place ne permettait pas la compaction, il n'est pas possible de le récupérer pour le placer par-dessus le nouveau barrage. C'est pourquoi nous avons reçu l'avis de changement numéro 2 pour l'achat du matériel nécessaire pour la somme de 12 366 \$.

Nous avons une résolution qui attribuait les coûts excédentaires au Fonds de roulement, dépendamment des sommes restantes disponibles dans le fonds de roulement il est possible qu'une partie soit prise dans le surplus.

(Voir le document joint dans le courriel)

3.3 Octroi de mandat pour l'expertise de la situation dans le cadre du dossier du garage municipal et de la caserne

CONFIDENTIEL :

Suite à la visite des architectes et ingénieurs pour le mandat d'analyse des infrastructures du garage municipal et de la caserne, les architectes ont fait analyser un échantillon de l'isolation qui coule au garage entre les murs, sur le bord des fenêtres et au panneau électrique. Nous avons reçu les résultats cette semaine. C'est la raison principale pour la séance extraordinaire. Les architectes nous recommandent d'aller chercher des expertises supplémentaires suite au résultat reçu (ce résultat sera disponible pour consultation lors du caucus). Nous devrions aller chercher des expertises pour l'air et les matériaux ainsi que les recommandations de la firme spécialisée pour traiter la situation. À

Vendredi dernier nous avons fait des demandes de prix, nous espérons recevoir quelques réponses avant le caucus afin de pouvoir vous les présenter, voici les firmes avec lesquelles nous avons communiqué :

- Santinel
- Labeauairsol
- H2Lab
- Airmax environnement

Nous avons également demandé aux architectes de vous faire une première présentation suite aux premières constatations ainsi que leurs recommandations. À savoir si on poursuit les analyses, pour déterminer les prochaines étapes.

3.4 Autorisation de demande de prix ou d'appel d'offres pour le nettoyage du garage municipal et de la caserne

Ce point dépend des discussions au point 3.3

3.5 Autorisation d'appel d'offres pour l'achat et l'installation d'abri temporaire

Ce point dépend des discussions au point 3.3

4. Réseau routier, transport

4.1 Autorisation d'achat d'abat-poussière liquide et annulation de l'autorisation d'achat d'abat-poussière en flocon

Suite au test avec le flocon, il semble que ça ne réponde pas bien à nos besoins. Il s'agit de nous autoriser à commander à nouveau de l'abat-poussière, mais liquide cette fois.

4.2 Octroi de mandat pour la préparation et la rédaction de l'appel d'offres pour l'achat de la chargeuse-rétrocaveuse

Compte tenu de la charge de travail actuel et du peu de temps que nous avons, je conseille de donner le mandat de rédaction et des préparations de cet appel d'offres à l'externe afin de ne pas retarder les choses. Nous sommes déjà un peu en retard sur la planification que nous avons.

Nous avons fait des demandes de prix que nous devrions recevoir en début de semaine.

4.3 Octroi de mandat pour la préparation et la rédaction de l'appel d'offres de services professionnels dans le cadre de la réfection des chemins

Compte tenu de la charge de travail actuel et du peu de temps que nous avons, je conseille de donner le mandat de rédaction et des préparations de cet appel d'offres à l'externe afin de ne pas retarder les choses. Nous sommes déjà un peu en retard sur la planification que nous avions.

Nous avons fait des demandes de prix que nous devrions recevoir en début de semaine.

Période de questions

Levée de l'assemblée